



# Département de l'Hérault

## Commune de CABRIERES

### Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10/07 /2017 à 18h00

Membres présents : Jacques GUELTON, Denis MALLET, Françoise POBEL, Michel SOLER, Dehiba BILHAC, Philip BANISTER, Marylise MALAFOSSE, Philippe TRINQUIER, Guy DESALASE Lysette DELGADO, Cédric GABRIEL

#### 1) Commission travaux

- Pour la RD 15, C. Gabriel a un rendez-vous dans la semaine pour préciser le projet.
- Pour la salle périscolaire, 2 poutres sont à changer (non prévu dans le devis).
- Le chemin sous le château : il faudrait intervenir sur le gué avant les vendanges, 2 devis doivent être demandés.
- La route du temple et le cimetière : les travaux seront réalisés après vendanges.
- Les barrières manquantes ont été commandées.
- Les jeunes embauchés pendant l'été pourront réaliser des travaux (peintures, nettoyage des rues, des cimetières, de l'école...)
- L'aire de jeux : les jeux ont été commandés.
- Il est important de réfléchir à l'acquisition d'un nouveau camion l'an prochain, suite aux nombreuses pannes.

#### 2) Subventions

FAIC ; (subvention voirie du département) : 14 000 euros ont été attribués.

#### 3) Projet Phare

Accord de tout le conseil pour que D. Mallet se charge de ce dossier.

#### 4) Forage

Un bureau d'études va étudier la faisabilité du dossier de la DUP (une question : qui paie, en principe le conseil départemental) ; ensuite, il faut attendre la recevabilité de l'ARS puis l'enquête publique, soit 2 ans à minima. Pour l'heure, il faut transmettre les documents au bureau d'études et en attendant nous devons acheter le terrain.

A noter que le niveau du forage est au plus haut depuis 2014.

#### 5) Tiberet

Le projet envisagé par le propriétaire des 2 rocs est un projet oeno-touristique. Le conseil propose de travailler ce projet avec G. Bertrand mais sans vente du domaine. D. Mallet se charge du dossier. Un courrier sera envoyé à G. Bertrand pour présenter notre position.

Il faut penser à vérifier la pose des panneaux de sécurité sur le site.

#### 6) Aire de lavage

Le dossier ICPE est à déposer pour demander les subventions à l'agence de l'eau. Dans le projet, la TVA sera récupérée par la commune, la gestion donnée en régie à la cave et aux domaines.

Décision acceptée à l'unanimité.

#### 7) La CCC

Pour la Salamane, des difficultés liées à la DDTM.

### **8) Eau- assainissement**

Le dossier de transfert de compétences a été revu et envoyé à la CCC. Les compteurs s'usent, il faut les changer tous les 15 ans ; les écarts entre le consommé et le facturé sont dus à des compteurs défectueux ; la pompe du forage a un problème, le compteur doit être étalonné et vérifié.

La Boyne : la réunion des propriétaires a eu lieu, tous les accords ont été obtenus ; les travaux vont commencer le 3 juillet 2017, il y aura beaucoup à faire ; le jeudi 27 juillet une réunion avec les politiques (C. Morgo, J.C. Lacroix ..) est prévue, penser à un article dans la presse.

### **9) Ecole**

La semaine de 4 jours est acceptée par l'ensemble du conseil.

Le centre de loisirs devrait accueillir les enfants le mercredi matin.

### **10) Question diverses**

- La fête départementale de la randonnée se déroulera à Cabrières le 1<sup>er</sup> octobre, des réunions ont lieu avec les partenaires (Fédération de la randonnée, CCC, office du tourisme, municipalité, associations de Cabrières) pour organiser cette journée, 1500 personnes sont attendues.

- Le devis « Qualiconsult » pour la vérification des installations électriques est accepté.

- Une réunion publique est programmée le 28 septembre à la salle des fêtes.

### **Délibérations**

- concernant la demande de subvention aire de lavage au CD34 **Pour à l'unanimité**
- concernant la demande de subvention aire de lavage à l'Agence de l'eau **Pour à l'unanimité**
- concernant le passage des horaires scolaires à 4 jours **Pour à l'unanimité**
- concernant le paiement des heures supplémentaires **Pour à l'unanimité**

Fin de la séance à 20 h 15

Date du prochain conseil le 04 septembre 2017

La secrétaire de séance  
Françoise Pobel

Le Maire  
Jacques GUELTON